

Tryptamines émergentes

PUBLIÉ LE 09/03/2026 - MIS À JOUR LE 17/06/2026

Les rapports rédigés par les experts des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) et des centres antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV), publiés par l'Agence sur son site internet et les résultats présentés dans ces rapports sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, notamment le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, traduction ou exploitation de ces rapports ou de ces résultats, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite et préalable de leurs auteurs.

Centre(s) responsable(s) de l'enquête : CEIP-A Montpellier

Rapport d'enquête d'addictovigilance – [Période d'analyse : cas jusqu'au 31/12/2024]

- [Résumé du rapport](#)
- [Compte rendu du CSP Psychotropes, stupéfiants et addictions - Séance du 09/12/2025](#)



PUBLIÉ LE 09/06/2026

L'ANSM classe 7 dérivés synthétiques de la tryptamine sur la liste des stupéfiants

SURVEILLANCE - ADDICTOVIGILANCE